

« **Samedi pour hommes** » : 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, au centre Jean XXIII. Responsable : M. Dulac au 06 11 72 83 24.

**Prochaine réunion ajournée.**

**Etudiants, "jeunes pros"** : soirée de prières, le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois de 19h à 20h, temps de prière et d'adoration à l'église Saint Germain.

**Prochaine soirée : ajournée.**

## **Pèlerinage de la Pentecôte (30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin) Formule spéciale avec le déconfinement**

*Les chapitres de la communauté :*

- chapitre « St Théophane Vénard » : 18 – 25 ans et adultes.
- chapitre « ND, Reine de la Famille » : pour les familles (enfants à partir de 6 ans).

<http://www.nd-chretiente.com/>

**Cotignac**, pèlerinage des Pères de Famille, *le week-end du 4-5 juillet, accompagné par monsieur l'abbé Babinet.*

### **Formule spéciale avec le déconfinement**

**Thème :** « *Que tous soient un, comme Toi Père tu es en moi et moi en toi* »

*Contact pour inscription : M. Hugues Verdier (01 39 43 60 56)*

*ou M. Jean-Paul Hufschmitt (09 50 76 20 49)*

**Chaîne de prières**, placée sous le patronage de St Camille de Lellis, qui aide les personnes de la Communauté qui visitent des malades se trouvant à l'hôpital. Pour s'inscrire :

<https://www.communautesaintcharles.org/visites-aux-malades-et-aux-personnes-agees/>

**Première Communion (ajournée), la Profession de Foi (ajournée), et la Confirmation (dimanche 11 octobre).**

Voir le site pour s'inscrire !

**Honoraires de messe :**

Messe : 18 Euros Neuvaine : 180 Euros Trentain : 595 Euros.

**Permanence de l'abbé Babinet**

*au Centre Jean XXIII*

*8, avenue Dutartre – Le Chesnay*

*Tous les samedis de 10h à 12h, sauf vacances scolaires.*

***Pour recevoir des SMS de rappels, dites-le moi !***

**<http://communautesaintcharles.org>**

Abbé Gonzague Babinet : 06 68 93 09 16 et [abbabinet@gmail.com](mailto:abbabinet@gmail.com)



## **Communauté Saint Charles Borromée**

Mai-Juin 2020

n°273

### **Confinement-déconfinement**

En ces temps inédits du confinement et maintenant du déconfinement, nous sommes invités à ne pas nous arrêter à cette incompréhensible et injuste décision de notre gouvernement de prolonger ce temps d'attente pour retrouver nos célébrations eucharistiques pour rendre le culte qui est dû au Père éternel.

Merci à nos évêques qui ont réagi.

Je vous invite à lire le message de Monseigneur Eric Aumonier à tous les fidèles du diocèse du dimanche 3 mai 2020, dimanche du Bon Pasteur. Vous pouvez le retrouver sur notre site. Il y parle de « *ces longues et éprouvantes semaines* », de « *privation* », d'« *épreuve* », et même d'« *épreuve considérable* ».

Pourquoi ressent-on un vide ? Est-ce normal, finit-on par se demander ?

Eh bien, oui, c'est plus que normal. « *Imaginer une Église purement « spirituelle » n'est pas fidèle à ce que le Seigneur a institué pour toujours. Il est évident qu'une Église sans sacrements n'est pas l'Église que veut Dieu* ».

Oui, « *nous avons hâte de retrouver le chemin de la célébration eucharistique. Et comment ne pas comprendre et ne pas partager le désir de communier sacramentellement dès que cela sera possible, sans mettre en danger quiconque* ».

En attendant, réinvestissons nos églises, qui sont toujours restées ouvertes, pour découvrir ou redécouvrir l'adoration eucharistique qui commence par la visite au Saint Sacrement présent au tabernacle dans la réserve eucharistique, et qui peut être aussi exposé.

Si nous ne pouvons pas encore assister à la messe et communier sacramentellement, nous pouvons au moins nous confesser. C'est une urgence de veiller à l'état de grâce de notre âme. C'est pourquoi l'Église rappelle qu'il est impossible de communier sacramentellement si nous ne sommes pas en état de grâce. Cela dit bien l'importance de ce sacrement et de la prière en ce temps d'attente : « *Adorer, recevoir le pardon, c'est communier et vivre de la charité du Christ* ».

Vous avez l'impression que la messe vous manque. Tant mieux, c'est normal. Mais sachez que, dans cette privation, les prêtres ont continué à célébrer pour obtenir les fruits du Saint Sacrifice de la messe, car comme le souligne le Cardinal Sarah : « *en célébrant dans la solitude, vous (les prêtres) avez prié au nom de toute l'Église, vous avez été la voix de tous les chrétiens montant vers le Père* ». Les prêtres ont augmenté le « patrimoine spirituel » pour que les fidèles puissent y puiser les grâces nécessaires dans cette épreuve que nous traversons. Et le Cardinal de rajouter : « *Je veux aussi remercier tous les fidèles laïcs qui ont eu à cœur de s'associer à ce culte public en célébrant la liturgie des heures dans leur maison ou en s'unissant spirituellement à la célébration du Saint sacrifice de la messe* ».

Alors, courage et persévérance ! Car le Seigneur et son Église ne nous n'ont jamais oubliés.

Abbé Gonzague Babinet

# CALENDRIER DES MESSES ET DES ACTIVITÉS

## MAI-JUIN 2020

<b>Dimanche 10 4<sup>E</sup> DIMANCHE APRÈS PÂQUES</b>			<b>11h00</b>	<b>Messe retransmise.</b> <i>En action de grâce pour M. Albert de Massia.</i>	
Lundi	11	Saint Philippe et saint Jacques le mineur, <i>apôtres.</i>		<i>Pour le repos de l'âme de M. Jean-Noël Oulé.</i>	
Mardi	12	Saints Nérée, Achille, Domitille ( <i>vierge</i> ) et Pancrace, <i>martyrs.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Mercredi	13	Saint Robert Bellarmin, <i>évêque, confesseur et docteur.</i>		<i>Pour le repos de l'âme de Mlle Marguerite Hays.</i>	
Jeudi	14	De la férie.		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Vendredi	15	Saint Jean Baptiste de la Salle, <i>confesseur.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Samedi	16	Saint Ubald, <i>évêque et confesseur.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
<b>Dimanche 17 5<sup>E</sup> DIMANCHE APRÈS PÂQUES</b>			<b>11h00</b>	<b>Messe retransmise.</b> <i>Pour le repos de l'âme de M. Alain de la Rivière.</i>	
Lundi	18	Saint Venant, <i>martyr.</i>			
Mardi	19	Saint Pierre Célestin, <i>pape et confesseur.</i>		<i>Pour le repos de l'âme de Gaspard.</i>	
Mercredi	20	Vigile de l'Ascension.		<i>Pour une intention particulière.</i>	
<b>Jeudi 21 ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR.</b>				<i>Pour la communauté.</i>	
Vendredi	22	De la férie.		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Samedi	23	De la Sainte Vierge.		<i>Pour une intention particulière.</i>	
<b>Dimanche 24 DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION</b>			<b>11h00</b>	<b>Messe retransmise.</b> <i>Pour la communauté.</i>	
Lundi	25	Saint Grégoire VII, <i>pape et confesseur.</i>			
Mardi	26	Saint Philippe Néri, <i>confesseur.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Mercredi	27	Saint Bède le Vénérable, <i>confesseur et docteur.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Jeudi	28	Saint Augustin de Cantorbery, <i>évêque et confesseur.</i>		<i>Pour une intention particulière.</i>	
Vendredi	29	Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, <i>vierge.</i>		<i>Messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. Philippe Herbin.</i>	
Samedi	30	Vigile de la Pentecôte.		<i>Pour une intention particulière.</i>	
<b>Dimanche 31 DIMANCHE DE LA PENTECÔTE</b>			<b>11h00</b>	<b>Messe retransmise.</b> <i>Pour la communauté.</i>	
Lundi	1 <sup>er</sup>	Lundi de la Pentecôte.			
Mardi	2	Mardi de la Pentecôte.		<b>19h00</b> <i>Pour une intention particulière.</i>	<b>KT1</b>
Mercredi	3	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte.		<b>7h00</b> à <b>St-Antoine</b> <i>Pour une intention particulière.</i>	
Jeudi	4	Jeudi de la Pentecôte.		<b>8h45</b> <i>adoration</i> <i>Pour une intention particulière.</i>	
Vendredi	5	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte.		<b>20h30</b> <i>Adoration toute la nuit.</i> <b>KT3</b> Complies à 22h30. Confessions jusqu'à minuit.	
Samedi	6	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte. <b>(chapelet après la messe)</b>		<b>8h45</b> <i>Pour une intention particulière.</i>	
<b>Dimanche 7 FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ</b>			<b>9h00</b>	<i>Pour la communauté.</i>	
<b>Dimanche 7 FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ</b>			<b>10h30</b>	<i>Pour la communauté.</i>	
<b>Dimanche 7 FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ</b>			<b>12h00</b>	<i>Pour le repos de l'âme de M. Alain de la Rivière.</i>	
<b>Dimanche 7 FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ</b>			<b>18h00</b>	<i>Pour la communauté.</i>	

 signale qu'il n'y a pas de messe ce jour-là /  Répétition de chorales : 1 : grégorien (messe de 10h) à 20h45 à l'église Saint-Germain ; 2 : chorale (messe de 11h45) à 20h45 à l'église Saint-Germain / Jeudi : Messe et adoration eucharistique pour les vocations sacerdotales et religieuses. Catéchisme : **KT1** (CP au CM2) au centre Jean XXIII (17h15-18h15) **KT2** 18h-20h (collégiens) avec l'abbé Babinet au Centre Jean XXIII. **KT3** 19h-20h (lycéens) avec l'abbé Jacquemin au Centre Jean XXIII.

 L'abbé Babinet tient une permanence de confessions à l'église Saint Antoine le samedi de 17 à 19 heures (sauf vacances scolaires) et en semaine après toutes les messes.

### NOUVEAUTE

L'abbé Bellet tient une permanence de confessions à l'église Saint Antoine tous les mercredis de 20h00 à 21h00 (sauf vacances scolaires).